



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-direction de l'innovation pédagogique
et collaborative
SG/SPES/IPEC

Formation : Protection des aires de captage vis-à-vis des pollutions d'origine agricole

Pré-programme / 15 janvier 2021

Lieu	En distanciel, les indications techniques seront transmises par l'IPEC avec la convocation.
Date	En 2021 : 11 mars, 12 mars matin, 29 et 30 mars / 3, 5 jours au total
Public	Agents de l'administration centrale (MTE,MAA) de DDT (police de l'eau, économie agricole),de DREAL, et de DRAAF. Pré-requis : Connaissances de base dans le domaine des politiques de l'eau et de l'agriculture. 6 mois d'ancienneté dans le poste est conseillé pour suivre la formation.
Modalités pédagogiques	Un module de formation à distance est recommandé avant le début du stage "Azote, agriculture et environnement – émission d'azote dans le milieu et gestion des pertes de nitrate" d'environ 1h30 sera proposé aux stagiaires. (indications techniques transmises par l'IPEC avec la convocation). - Apports théoriques - Témoignages et retours d'expérience
Objectifs de formation	Stage d'initiation : permettre aux stagiaires de positionner l'action des services de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de plans de protection des aires d'alimentation de captages, contre les pollutions diffuses d'origine agricole : connaître les enjeux, les acteurs, les méthodes. - Connaître la problématique de la protection des aires d'alimentation de captage : état des lieux de la ressource, positionnement au sein de la politique de l'eau, mise en œuvre des plans d'action - Se familiariser avec les problématiques de pollutions par les produits phytosanitaires et les nitrates, - Connaître les leviers d'actions pour la mise en œuvre des plans d'actions : réglementation, foncier, financement, outils (Ecophyto, MAEC...) - Identifier les acteurs (chambre d'agriculture, SAFER, agence de l'eau) et leurs positionnements dans la mise en œuvre de plans d'action pour la protection des captages à travers des études de cas et leurs relations avec les services de l'État.

Pré-Programme

(peut être modifié)

Séquence 1 Présentation de la politique de protection des captages et des outils mobilisables

Le jeudi 11 mars

09H15	<i>Accueil par Aymeric Lorthois (DGLN/DEB/EARM5) et Elodie Texier (IPEC)</i> <i>Tour de table</i>
9H30	« Table ronde » sur la politique de protection des captages Ministère de la transition écologique / DGALN/DEB/EARM4 et EARM5 Ministère de l'agriculture / DGPE/SCPE/SDPE/BESEC <i>Pourquoi une politique « captages » ? État des lieux-constats</i> <i>La politique de protection captages c'est quoi ? Cadre réglementaire, Volontaire vs réglementaire ?</i> <i>L'articulation avec d'autres politiques et plans nationaux</i> <i>Comment se décline une démarche ?</i> <i>Quels résultats ? Suivi et évaluation</i>
12H00	<i>Pause déjeuner</i> <i>Thème de l'après midi : les outils incitatifs</i>
13H30	Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : objectifs et mise en œuvre Ministère de l'agriculture
14H15	Ecophyto : objectifs et mise en œuvre DGALN/DEB/EARM5 Bureau qualité de l'eau et agriculture
15H00	<i>Pause</i>
15H15	Programme d'intervention des agences de l'eau Agence de l'eau
16H00	<i>Fin de la journée</i>

Le vendredi 12 mars

9H00	<i>Accueil</i> <i>Thème de la matinée : les outils réglementaires – le centre de ressources captages</i>
9H05	La mise en œuvre de la Directive Nitrates par Marie Lehouck, Adjointe au chef du bureau Qualité de l'eau et agriculture DGALN/DEB/EARM5
10H15	<i>Pause</i>
10H30	Zones soumises à contraintes environnementales MAA/DGPE et MTES/DEB/EARM
11H00	Présentation du Centre de ressources captages OFB
11h45	<i>Fin de la première séquence</i>

Séquence 2 Agir sur les pollutions d'origine agricole

Le lundi 29 mars

9H30	<i>Accueil</i>
9h35	Mesures techniques, et éléments de diagnostics en vue de l'élaboration des contenus des plans d'action : Usages des phytosanitaires et des nitrates: Réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates ? Pratiques actuelles et marges de manœuvre – discussion sur l'utilisation IFT, fertilisation et gestion azotée, principe de gestion de l'interculture INRAE
12H00	<i>Pause déjeuner</i>
13H30	Mesures techniques de diagnostic en vue de l'élaboration des contenus de plans d'actions Transfert des molécules phytosanitaires des sols vers les eaux : stratégies de lutte et zones tampons INRAE
14h30	<i>Pause</i>
14h40	Présentation de la démarche Co-Click'eau Une démarche participative d'appui et d'élaboration de plans d'actions visant à réduire les pollutions d'origine agricole sur les aires d'alimentation de captage, INRAE
15H25	<i>Pause</i>
15H35	L'ingénierie sociale : un volet indispensable à la mise en œuvre de projets intégrés à l'échelle des territoires (à confirmer) INRAE
16H50	<i>Fin de la séquence 2</i>

Séquence 3 Mobilisation des acteurs et retours d'expériences

Le mardi 30 mars 2021

9H00	<i>Accueil</i>
9H05	Stratégie et outils d'action sur les thématiques agricoles illustrées par des cas concrets (maîtrise foncière) SAFER Nouvelle Aquitaine
10H10	<i>Pause</i>
10H25	Le positionnement d'une agence de l'eau en vue de la protection des captages : facteurs de réussite et études de cas Agence de l'Eau Seine Normandie
12H00	<i>Pause déjeuner</i>
13H30	Protection des captages : retour d'expérience d'une chambre d'agriculture Chambre d'Agriculture de Mayenne
14H30	<i>Pause</i>
14h45	Témoignage sur une collaboration réussie entre les services de l'État et une collectivité : les facteurs de la réussite à définir
16H15	Conclusion et évaluation de la formation, IPEC
16h30	<i>Fin de la journée</i>
